

[p. 119]



M O N U M E N T S
É R I G É S A L A G L O I R E
D U R O I
P R E M I E R E P A R T I E .

C H A P I T R E P R E M I E R .

P L A C E D E L O U I S X V A P A R I S .

APRES la paix d'Aix-la-Chapelle, le règne de LOUIS XV étant devenu mémorable par l'assemblage de toutes les prospérités que produit la victoire, et par les progrès des arts qui sont le fruit de la paix, il convenait que la Nation consacraât dans des monuments publics le nom et les faits d'un Monarque qui réunit, aux plus brillantes qualités du Conquérant heureux, les plus touchantes vertus du Roi pacifique.

Déjà plusieurs grandes villes du royaume avaient rempli cette bienséance avec autant d'ardeur que d'éclat. Paris, qui n'annonce jamais mieux la supériorité de ses avantages, que par la supériorité de ses efforts pour la gloire de ses Souverains, voulut se signaler à cette occasion par un monument qui retraçât aux yeux de l'avenir son attachement pour le Roi, et

qui fixât en même temps la réputation qu'elle c'est acquise d'être le centre du génie et le séjour des beaux- arts.

[p. 120] Ce fut le 27 juin 1748, que le Prevôt des Marchands et les Echevins demandèrent à S. M. la permission de lui élever, dans tel quartier de cette capitale qu'il lui plairait d'ordonner, un témoignage du zèle, de l'amour et de la reconnaissance de ses peuples. S.M. ayant bien voulu déférer à l'empressement de ses sujets, le célèbre Bouchardon fut chargé par la Ville de l'exécution de la statue équestre du Roi en bronze: et, afin que ce monument fût placé d'une manière qui répondit aux vœux de la Nation, M. de Turnehem, alors directeur des bâtiments de S. M., invita MM. les architectes de l'académie à composer des projets de place pour les quartiers de Paris qui leur paraîtraient les plus favorables.

Non seulement les architectes du Roi, mais encore plusieurs autres artistes, saisirent avec empressement cette occasion pour donner des preuves de leur zèle et de leurs talents. Il n'est pas croyable combien l'émulation et l'envie de se surpasser mutuellement dans ce concours, pour célébrer dignement notre auguste Monarque, produisirent de chefs-d'œuvre. Chaque artiste choisit le quartier qui lui parut prêter à l'idée qu'il s'était formée du beau; et, ne suivant que son génie pour guide, on vit naître des pensées d'embellissement pour cette capitale, et des projets de place dont se seraient honorés les plus habiles architectes de l'antiquité. Il y en eut qui firent jusqu'à des modèles en relief, que tout Paris fut voir avec empressement¹.

Tous ces desseins furent présentés au Roi; les uns par le Gouverneur de Paris et le Prevôt des Marchands; les autres par le Directeur de ses bâtiments. SA MAJESTE, après les avoir examinés, voyant qu'il n'était pas possible d'exécuter une place convenable sans dévaster des quartiers marchands et sans sacrifier la commodité et les intérêts d'un nombre de ses sujets par la destruction d'une infinité de maisons, voulut l'emporter de générosité sur son peuple, et fit présent à la Ville d'un grand terrain vide qui lui appartenait entre le Pont-Tournant des Tuileries et les Champs-Élysées. Cette action, sensiblement inspirée par la bonté qui fait le caractère du Roi, méritait seule une statue.

Tous nos artistes, invités de nouveau par M. le marquis de Marigny, qui avait succédé à M. de Turnehem dans la place de directeur et ordonnateur des bâtiments du Roi, redoublèrent d'ardeur pour donner à S. M. de nouvelles preuves de leur attachement et de leur capacité.

Il leur fut distribué à chacun un plan gravé du quartier du Pont-Tournant, avec la seule condition de Placer la statue du Roi dans la direction de la grande allée qui est en face du jardin des Tuileries.

Dans un terrain aussi étendu, entouré de jardins, de promenades, d'une rivière et dont toutes les vues sont précieuses, rien ne paroisoit plus [p. 121] difficile que de composer une place dont la masse pût se dessiner suffisamment et faire sensation sans masquer aucune de ces vues. Chacun s'attacha donc à tirer le parti qui lui parut le plus avantageux de cette situation extraordinaire, pour créer du nouveau et du grand.

SA MAJESTE, quoique très-satisfaite de la plupart des nouveaux projets qui lui furent présentés par le Directeur de ses bâtiments, trouvant dans plusieurs différents avantages qu'Elle aurait désiré rencontrer dans un même plan, ordonna à M. Gabriel, son premier architecte, de faire cette réunion, afin d'en former un tout qui servait de modèle pour l'exécution. On voit, par cet exposé, que la Place de LOUIS XV à Paris est véritablement l'ouvrage de la Nation. C'est un choix fait par SA MAJESTE de ce qu'il y avait de mieux imaginé dans les projets qui lui furent présentés. Et, si l'on considère les obstacles qu'il a

¹ Nous donnerons quelques-uns de ces projets dans la seconde partie de cet ouvrage.



fallu vaincre pour parvenir à l'ensemble de la composition de cette Place, on conviendra qu'on a tiré d'un local aussi ingrat tout le parti possible, et qu'on ne pouvait rien trouver de plus heureux².

Ce fut le 20 juillet 1753 que le Roi approuva et signa à Compiègne ce projet, qui fut déposé au greffe de ses bâtiments; et, conformément à ses ordres, M. le marquis de Marigny en envoya des doubles à la Ville, qui chargea M. Gabriel de l'exécution de cette Place, à laquelle il ajouta toute la perfection que l'on remarque dans ses détails.

Après avoir donné la description des bâtiments de la Place, nous ferons celle de la statue équestre de SA MAJESTÉ, et de la cérémonie de son inauguration.

ARTICLE PREMIER.

DESCRIPTION DE LA PLACE DE LOUIS XV.

CETTE Place (*planches II et III*) fait la réunion du jardin des Tuileries avec les Champs-Elysées : son plan est un parallélogramme de toises de cent vingt-cinq toises longueur sur quatre vingt-sept de largeur, entre les balustrades [p. 122] intérieures. Les quatre angles de ce parallélogramme forment quatre pans coupés de vingt-deux toises de longueur chacun, et sont terminés, à leurs extrémités, par des guérites (B. B.) qui sont très décorées.

Deux de ces pans coupés, du côté des Champs-Elysées, sont ouverts, et aboutissent à deux avenues diagonales, dont l'une est appelée le Cours de la Reine. Du même côté, et à la tête des Champs-Elysées, sont quatre pavillons (C.C.) décorés de bossages, à l'usage des fontainiers, gardes et portiers des Champs-Elysées et du Cours de la Reine³.

On arrive à cette Place par six entrées D, dont les deux principales ont chacune vingt-cinq toises de large. Elle est renfermée par de grands fossés de onze à douze toises de largeur, et de quatorze pieds de profondeur, qui se communiquent les uns aux autres, du côté des Champs-Elysées, par sept ponts de pierre. Le sol de ces fossés doit être fermé de gazons, et entouré de larges chemins sablés.

² Il a été présenté vingt-huit projets à S. M. pour la Place du Pont-Tournant : les académiciens, qui en ont proposé, sont M.M. Gabriel, Soufflot, Boffrand, Contant, F. Blondel, Aubry, Chevautet, Godeau, Hazon, le Bon, de Lassurance, de Luzy, l'Ecuyer, Beausire, et Lorient. Il y eut aussi quelques architectes qui n'étaient pas de l'académie, qui n'étaient pas de l'académie, qui présentèrent des desseins; entre autres, M.M. Destouches et Servandoni : ce dernier avait accompagné son plan d'un fort beau mémoire qu'il a bien voulu me communiquer, et dont j'ai fait quelque usage.

³ Dans le *Mercur*e du mois d'août 1763, il a été inféré une description de la Place de LOUIS XV à Paris, dont nous avons adopté plusieurs endroits.

Planche I

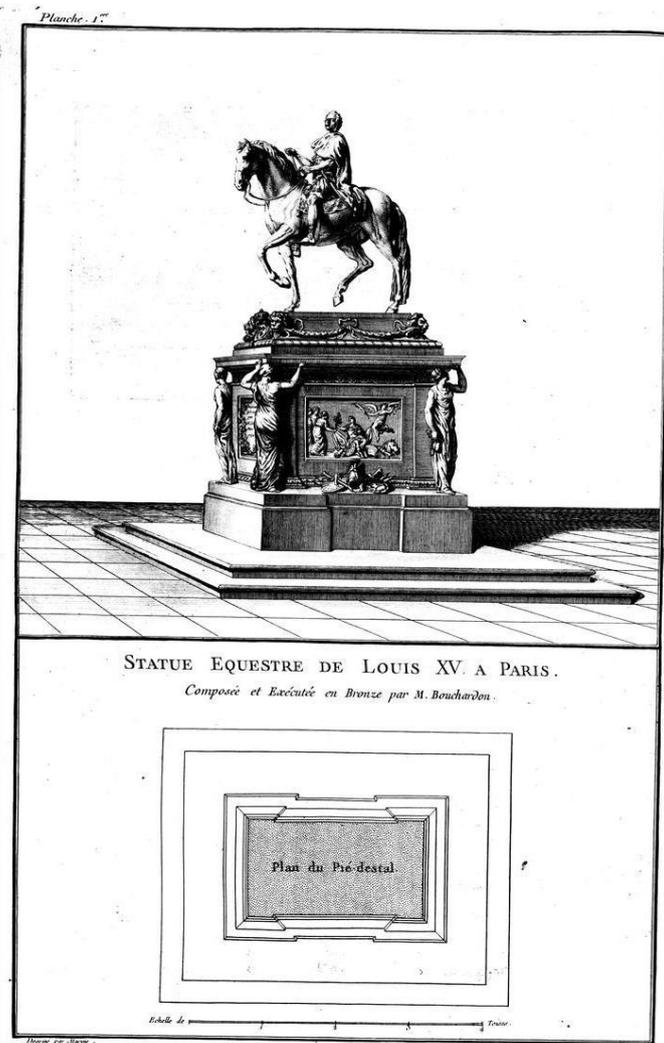


Planche II

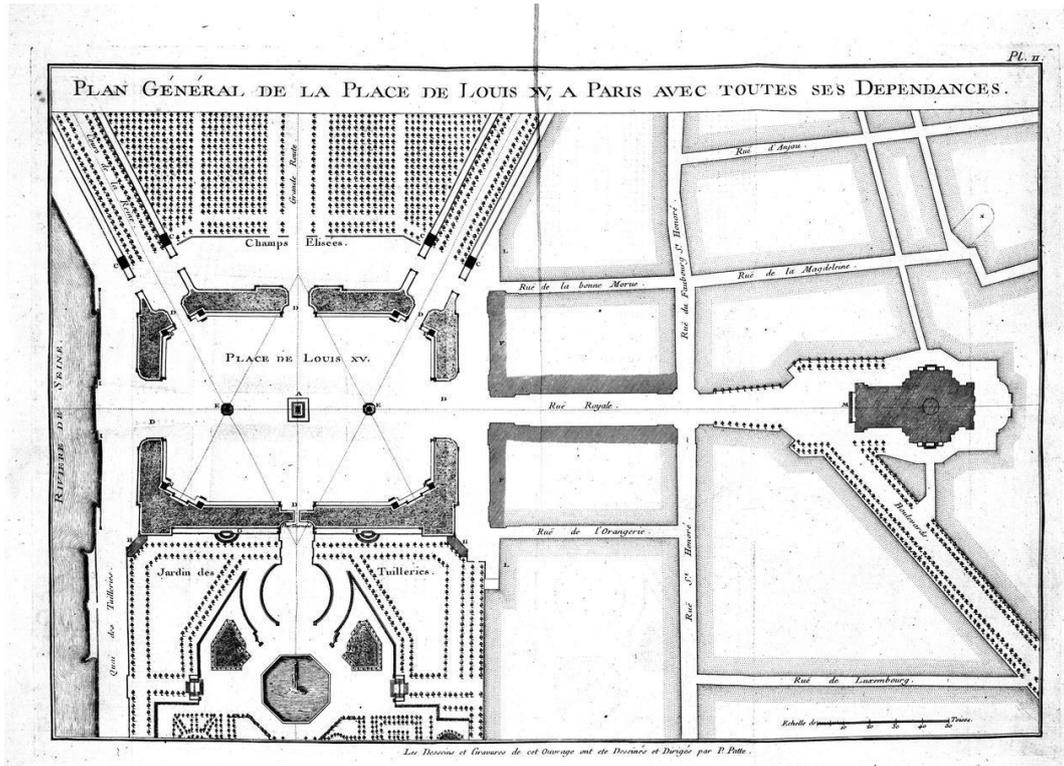
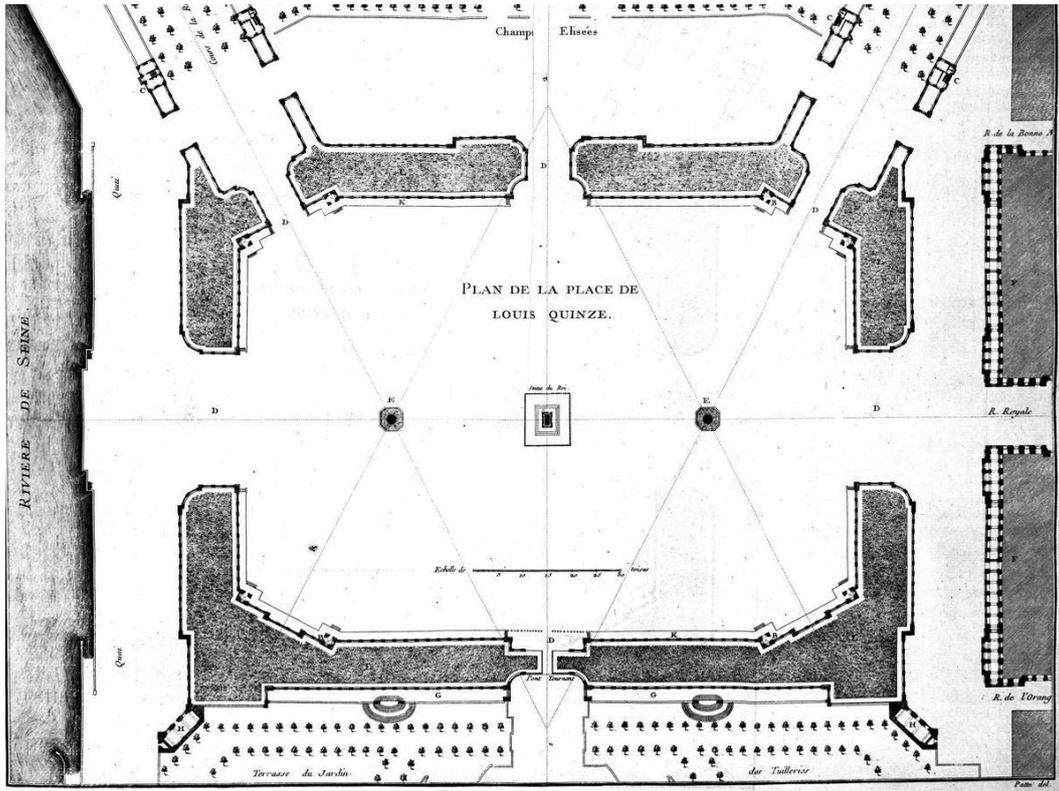


Planche III



Les passages des ponts s'annoncent par de grandes portions circulaires, fermées par des balustrades qui se raccordent à celles de l'intérieur de la Place, au moyen de seize gros piédestaux destinés à porter des lions et des sphinx en bronze.

Il règne autour de l'intérieur de la Place des banquettes ou trottoirs élevés au-dessus du sol, d'où l'on monte par des degrés à tous les passages des ponts et entrées, ainsi qu'en face des huit guérites.

On se propose d'exécuter, à trente-deux toises de distance du centre A, où est la statue du Roi, dans l'alignement des deux allées diagonales, deux grandes fontaines (E.E.) formant chacune un gros champignon d'eau, tant pour l'utilité publique que pour l'embellissement de cette Place.

Le fond de la Place, du côté du faubourg Saint-Honoré, en face de la rivière, est terminé par deux grands corps de bâtiments (F.F.) de quarante-huit toises de longueur, lesquels sont séparés par une rue de quinze toises de largeur, appelée rue Royale, qui a quatre vingt-dix toises de long, et se termine par des pavillons formant un carrefour dans la rue Saint-Honoré.

Cette rue sera prolongée sur le même alignement jusqu'à la rencontre des Boulevards, où s'élève la nouvelle église de la paroisse de la Magdeleine (M. pl. II), dont le portail sera point de vue au centre de la Place.

Deux autres bâtiments (L.L.) d'une ordonnance moins riche que celle des grandes façades, de trente-deux toises de longueur chacun, séparés par les rues de l'Orangerie et de la Bonne-Morue, de quarante pieds de large, termineront en arrière-corps le fond de cette Place, et iront aboutir, l'un au jardin des Tuileries, et l'autre aux Champs-Élysées.

[p. 123] Pour l'exécution parfaite de ce magnifique édifice, on se dispose à former une terrasse basse G de droit et de gauche du Pont-Tournant, fermée sur le devant d'une balustrade posée sur le cordon du mur du fossé.

Cette terrasse, élevée de trois à quatre marches au-dessus du sol entre les deux Renommées, sera prolongée dans toute la largeur du jardin, et communiquera aux terrasses supérieures par deux grands escaliers d'une forme elliptique, placés en face des deux fontaines dont il a été parlé ci-devant.

Le mur de cette terrasse supérieure sera décoré de refends, de bossages, tables et autres ornements, et se terminera par une balustrade. Les deux Renommées du Pont-Tournant seront conservées sur de gros piédestaux; et on en posera deux nouvelles sur d'autres piédestaux semblables, à l'extrémité des avant-corps.

Il y aura de plus deux corps-de-garde (H. H.) placés en pans coupés sous lesdites terrasses; l'un faisant décoration par son entrée sur le quai de la Conférence, et l'autre du côté de la terrasse des Feuillans.

Ces corps-de-garde se raccorderont aux murs de face des Tuileries, et à ceux des deux côtés de ce jardin, par d'autres piédestaux destinés à porter des groupes de figures en marbre.

En face de la Place, et dans toute sa largeur, sera construit un mur de quai avec un grand avant-corps dans le milieu, décoré et orné de bossages, tables et inscriptions, consoles et balustrades apparentes du côté de la rivière, qui formeront le parapet du côté du quai.

Il sera élevé sur cet avant-corps deux piédestaux (I.I.) pour recevoir deux figures de bronze représentant la Seine et la Marne; et les arrière-corps seront terminés par des descentes ou degrés pour communiquer à la rivière.

Cette Place, l'une des plus belles de l'Europe par son étendue et par sa décoration, ne laissera rien à désirer, lorsqu'on aura écriété la montagne de l'Etoile de dix-huit à vingt pieds, sans rien déranger de sa plantation, comme on se le propose, et que l'on aura reconstruit le pont

de Neuilly en face de la montagne de Chante-Coq, dans la direction du milieu de la Place: alors elle deviendra l'entrée de la ville pour l'arrivée de la province de Normandie, et elle sera extrêmement fréquentée.

Le haut de la (planche IV) fait voir l'élévation géométrale de la Place de LOUIS XV, sans comprendre celle des deux grands corps de bâtiments qui la terminent du côté de la rue Saint-Honoré, et que nous avons portée dans la planche suivante pour éviter la confusion.

Cette élévation est prise sur la ligne 1, 2 (planche III) du plan; elle est bordée par des balustrades : on y remarque de gros socles avec des lions et des sphinx, lesquels facilitent le raccordement de la hauteur des balustrades intérieures des fossés de la Place avec celles de l'extérieur. Les quatre plans coupés sont [p. 124] ornés chacun de deux guérites à leur extrémités; de sorte qu'il y en a huit dans toute la Place.

Ces guérites sont très-bien décorées, et ornées de frontons surmontés d'un pied-douche avec des guirlandes de feuilles de chêne. Elles sont destinées à porter des groupes de figures de marbre, analogues aux Vertus qui sont la base du gouvernement de LOUIS XV, et au progrès des arts. Chaque groupe doit être accompagné de Génies qui aident à en caractériser les sujets.

La première de ces huit guérites aura pour amortissement Jupiter et la Clémence, pour représenter l'autorité du Roi dont le pouvoir est tempéré par la bonté.

Une autre sera couronnée par un groupe représentant Apollon et la Poésie; ce qui sera allusion au progrès des belles-Lettres.

La troisième guérite sera terminée par Minerve et l'Etude, pour représenter le triomphe des Arts et des Sciences.

On verra sur la quatrième Mercure et la Richesse, symbole du Commerce et de ses accroissements.

Le couronnement de la cinquième sera Cérès et l'amour du Travail, pour caractériser l'Agriculture et les encouragements qu'on lui prodigue.

Hercule et la Modération termineront la sixième guérite, et seront allégoriques à la vraie valeur et à la modération du Roi, lors de la paix d'Aix-la-Chapelle.

La septième aura pour amortissement Mars et la Justice, groupe qui personnifiera les Guerres entreprises par le Roi.

La huitième guérite enfin sera couronnée par Neptune et par la Fortune, pour désigner la Marine.

Toutes les balustrades intérieures de la Place sont posées sur un socle avec des banquettes ou trottoirs élevés au dessus du sol, d'où l'on monte à tous les passages des ponts et en face des guérites.

Sur la gauche, on a exprimé le profil du Pont-Tournant avec celui de la terrasse des Tuileries.

Le bas de la planche IV exprime la décoration des bâtiments de la rue Royale. Du côté de la Place, elle est décorée d'un gros pavillon avec six colonnes corinthiennes élevées sur un soubassement : tout le reste est d'un genre simple et noble. Le rez-de-chaussée est percé d'arcades et de croisées alternativement : au-dessus sont deux étages terminés par une corniche qui va aboutir contre le gros pavillon en retour des deux façades de la Place.

Le carrefour de la rue Saint-Honoré, avec la rue Royale, est figuré par un petit plan coupé avec quatre avant-corps, après lesquels commence l'avenue d'arbres qui doit former une place au nouveau portail de la Magdeleine, avant de se réunir aux Boulevards.

Planche IV

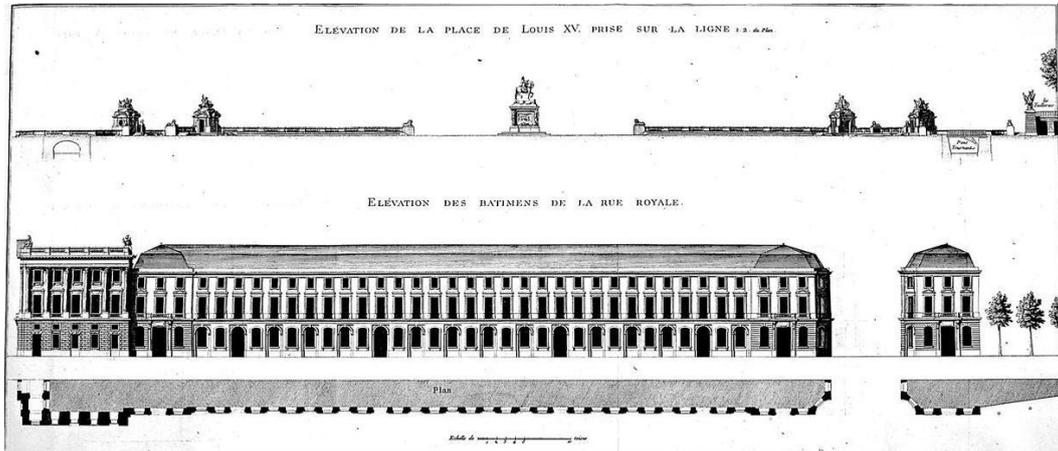
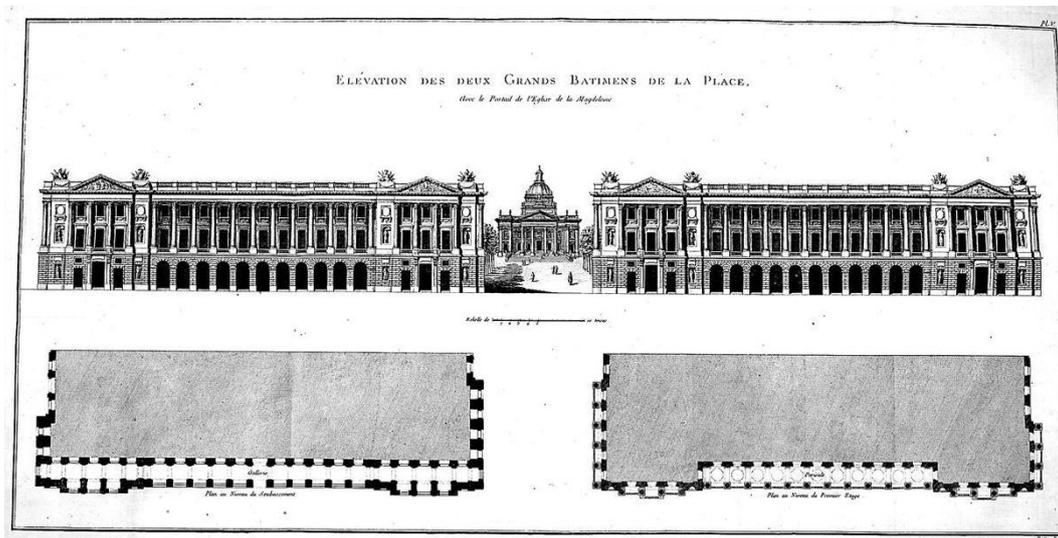


Planche V



[p. 125] Les deux grands bâtiments qui terminent le fond de la Place, du côté du faubourg Saint-Honoré, planche V, ont chacun quarante-huit toises de longueur sur soixante et quinze pieds de hauteur. Ces édifices forment des portiques au rez-de-chaussée dans toute leur étendue; et au premier étage, ils sont ornés chacun d'un péristyle d'ordre corinthien, composé de douze colonnes de trois pieds de diamètre, posées sur un soubassement de vingt-quatre pieds d'élévation, lequel est orné de bossages et percé d'arcades.

Cet ordre embrasse deux étages de croisées à plate-bande d'une excellente architecture. Les chapiteaux et l'entablement sont sculptés et enrichis de tous les ornements qui leur sont propres, ainsi que les plates-bandes de l'architrave et les plafonds dans les péristyles.

Les extrémités de ces bâtiments sont composées chacune d'un avant-corps avec quatre colonnes couronnées d'un fronton, dans le tympan duquel est sculpté un sujet allégorique dont les figures ont neuf pieds de proportion, et sont exécutées par M.M. Slodz et Coustou, sculpteurs du Roi.

Le premier fronton, près le rue de la Bonne-Morue, représente l'Agriculture. Elle est figurée par une femme couronnée d'épis de bled, tenant de la main gauche le cercle des douze signes du Zodiaque, et de la droite embrassant un jeune arbre chargé de fleurs. On voit à ses pieds une charrue et plusieurs enfants avec des gerbes de bled, ainsi que divers outils concernant le labour et la culture des terres.

Le deuxième fronton du même bâtiment, près la rue Royale, annonce le progrès du Commerce, par une figure couronnée de perles, de corail et de fruits, qui tient dans ses mains le caducée et le bonnet de Mercure. A côté, sont des enfants groupés à des ballots : on aperçoit aussi un ancre, un gouvernail et des marchandises de différentes sortes.

Le bas-relief du troisième fronton, qui est en parallèle, exprime la Magnificence. Elle est figurée par une femme couronnée d'un diadème, richement vêtue : de la main gauche, elle tient un médaillon où est représentée la Place de LOUIS XV; et de la droite, une statue de Minerve : près d'elle sont plusieurs Génies qui caractérisent les arts libéraux, enfants de la Richesse et du Luxe.

Le quatrième fronton, qui est le plus près du jardin des Tuileries, fait allusion à la Félicité publique. On voit une femme assise sur une corne d'abondance, à côté d'un trône; elle est couronnée de fleurs, paraissant jouir d'un parfait contentement, en regardant des enfants qui exécutent des danses au son de la flûte dont joue l'un d'entre eux.

Les arrière-corps des pavillons, qui terminent ces bâtiments, sont ornés de niches, de médaillons, de tables, et sont couronnés par de gros socles sur lesquels il y a des trophées.

[p. 126] Au milieu du soubassement de chacun de ces pavillons, on voit une grande porte ornée de consoles qui supportent un balcon, avec deux autres portes à côté. Enfin, ces deux grandes façades sont couronnées par une balustrade sans comble apparent.

En jetant les yeux sur les planches VI, VII et VIII qui suivent, on y remarquera tous les détails des différentes parties qui composent cette Place.

L'on s'y est arrêté d'autant plus volontiers, que la magnificence du total se subdivise en une infinité de beautés toutes différentes, qu'on ne pouvait faire apercevoir qu'en les développant.

Planche VI

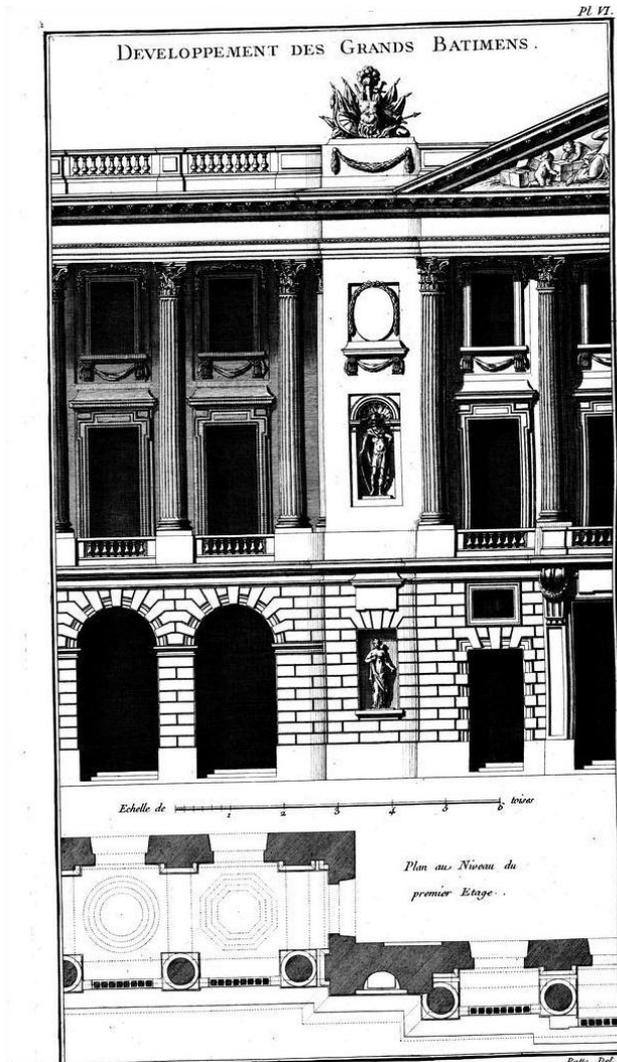


Planche VII

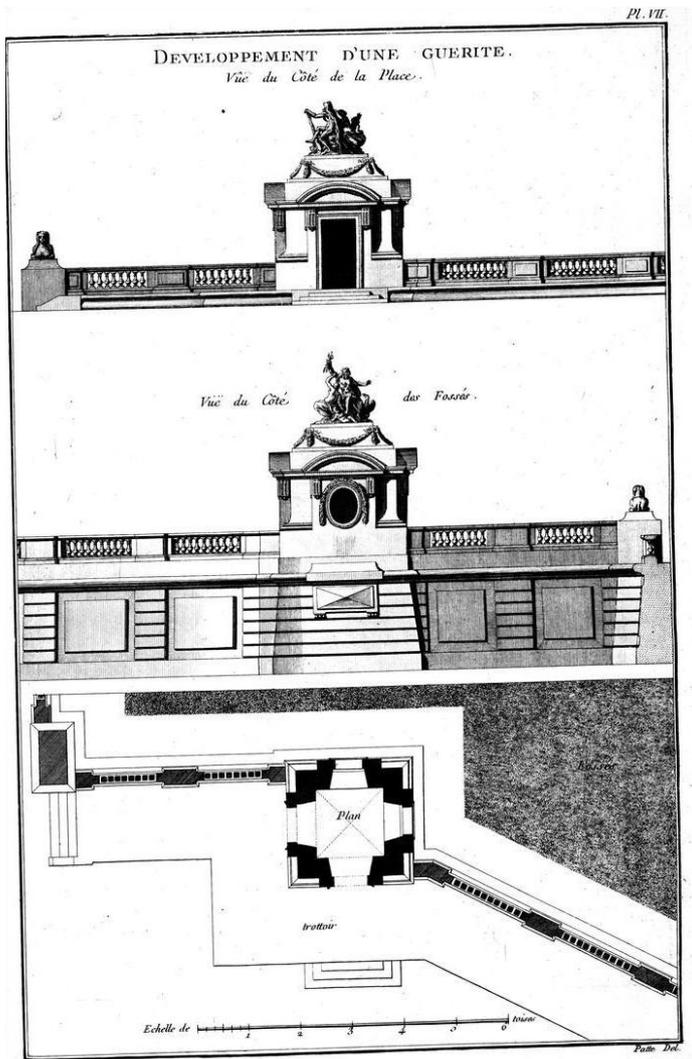
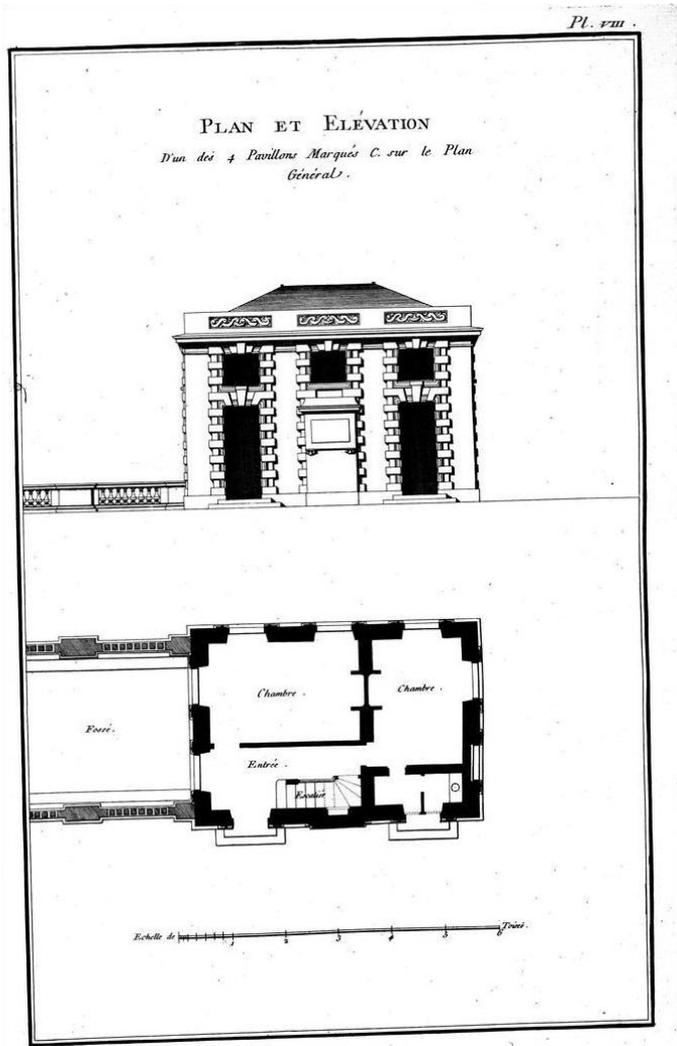


Planche VIII



Entre les deux grands corps de bâtiments, on aperçoit (planche V) le portail de la Magdeleine qui doit faire point de vue à la Place : la beauté du plan de cette Eglise qui s'exécute, et le génie que l'on remarque dans sa composition, nous ont engagé à en donner un détail particulier⁴.

Le plan de cet édifice (planche IX), qui a l'avantage d'être parfaitement isolé, a soixante toises de longueur sur quarante de largeur. Sa principale entrée est formée par un porche orné de colonnes, dont quatre sont avant-corps dans le milieu. On y arrive par un grand perron de douze toises d'étendue : ses extrémité sont terminées par deux chapelles : l'une pour les mariages, l'autre pour les baptêmes. La nef est décorée de colonnes isolées : les bas-

⁴ Le dessein de ce monument est de M. Contant, architecte du Roi.

côtés sont péristyles; les autels des chapelle sont tous placés en face de la nef. Dans l'épaisseur des murs de séparation, il y a des passages pratiqués, par où les prêtres communiqueront des sacristies dans les chapelles et dans le porche, soit pour dire la messe, soit pour aller administrer les sacrements, confesser, baptiser ou marier, sans être obligés de passer, comme il est d'usage, au travers de la foule des assistants.

Au milieu de la réunion des branches de la croix, sous le dôme, est élevé le maître-autel. C'est le lieu le plus distingué d'une Eglise, et où la décence demanderait qu'il fût toujours placé. Trois colonnes engagées à chacun des piliers des pendentifs doivent soutenir toute cette coupole. Mais, ce qu'il y a à remarquer de préférence dans ce plan, est une distance de vingt-huit pieds qui se trouve entre les plus proches colonnes des différentes branches de la croix, et celles qui environnent le milieu. Cet arrangement est absolument neuf, et rendra cet endroit, qui a coutume d'être si resserré dans nos Eglises, vaste, spacieux et capable de contenir un peuple immense.

Le portail (planche X) est décoré d'un grand ordre corinthien. Un magnifique perron, terminé par deux statues, exhausse majestueusement cet édifice.

Comme le sol de la Place du Roi est fort bas, par rapporter à celui où l'on construit cette Eglise, son élévation contribuera beaucoup à en augmenter l'effet. De plus, les deux rangées d'arbres, qui doivent former autour de ce [p. 127] monument comme une espèce de place, avant de se réunir aux Boulevards, lui serviront d'accompagnement, et aideront à le faire valoir. Dans le milieu de ce portail, il y a un avant-corps porté sur quatre colonnes, couronné par un fronton. A ses extrémités, sont deux autres avant-corps avec chacun pilastres et deux colonnes cantonnées d'une manière très-ingénieuse. Les entre-colonnes de cet ordre corinthien sont coupées un peu au-dessus du tiers de leur hauteur par un imposte ou plinthe régnant dans tout l'intérieur du porche, où l'on voit cinq portes terminées par des frontons circulaires.

Au-dessus et appuyé sur la plinthe, sont des niches avec des statues ornées de frontons triangulaires, excepté à plomb de la grande porte d'entrée, où l'on remarque une table pour une inscription.

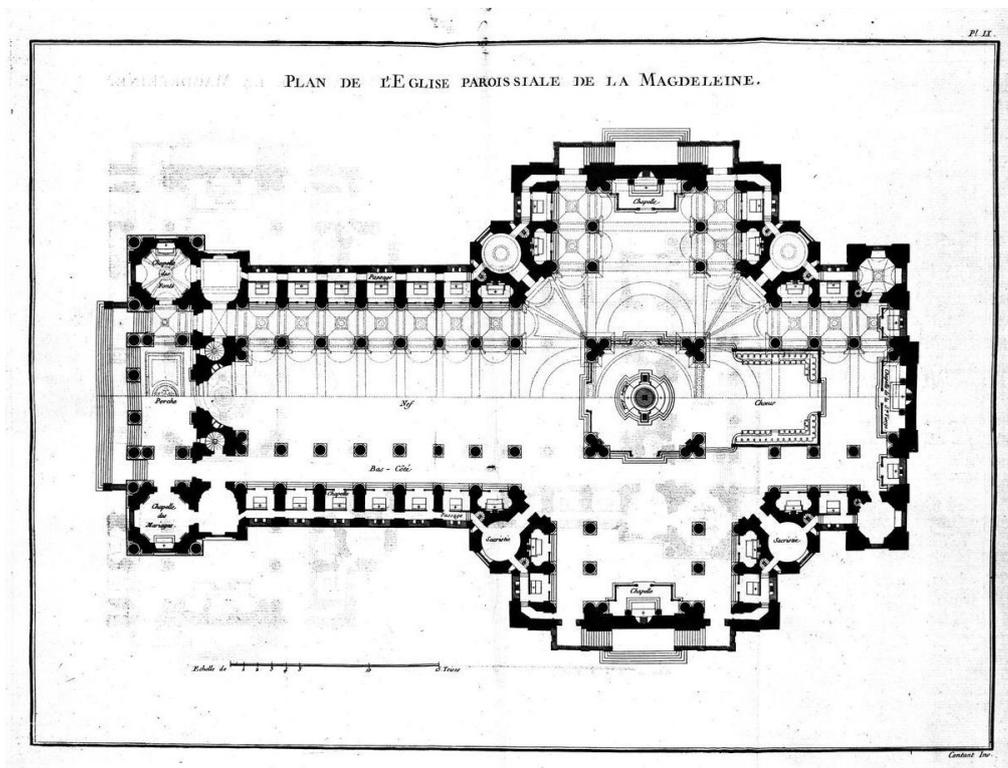
Tout cet édifice est couronné par une balustrade avec des entrelacs; sur laquelle il y a, soit des vases, soit des figures qui répondent au-dessus des colonnes. En retraite, sur le mur de la nef, règne un attique : son milieu est surmonté d'un piédestal portant une croix rayonnante. Ses deux extrémités forment un avant-corps percé chacun d'une croisée, et ont pour amortissement deux petits dômes quarrés qui soutiennent ce portail, l'élèvent et servent en même temps d'accompagnements pour faire pyramider le grand dôme.

L'intérieur de ce monument (planche XI), est décoré d'un ordre corinthien, de quatre pieds de diamètre, dont les colonnes sont une à une, à l'imitation des anciens : l'architecte ne s'en est écarté qu'aux endroits où la solidité et la symétrie l'exigeaient, tels qu'aux extrémités des bras de la croix et aux angles des pendentifs. Entre les colonnes, le long de la nef, on voit dans le fond des chapelles des niches quarrées, ornées de figures, et couronnées de frontons avec des vitraux au-dessus : trois marches élèvent ces chapelles, du sol de l'Eglise. A plomb de leur entrée, sur le mur des bas-côtés, il règne des tribunes tout au pourtour. On ne saurait trop applaudir à la convenance de cette décoration. Des niches, des statues, des bas-reliefs devraient toujours faire le principal ornement des Temples : car les tableaux y paraissent toujours postiches; ils n'ont aucune liaison avec l'architecture, ils tranchent trop, et ôtent cette unité et cet accord qui sont le charme de cet art.

Au milieu de cette Eglise, s'élève la couple qui sert de baldaquin au maître-autel. Entre les colonnes, au tour du sanctuaire, il y aura quatre statues élevées sur des piédestaux, représentant les quatre Evangélistes : les pendentifs, dont la naissance est cachée par des

torchères, seront décorés de bas-reliefs. Leur couronnement doit être une grande corniche dont la frise sera ornée de guirlandes de fleurs. Au-dessus, il y a aura une balustrade suffisamment avancée pour dérober d'en bas, par sa saillie, la vue des jours qui doivent éclairer les peintures de la couple. Enfin, la voûte de la nef, qui [p. 128] doit tourner au tour des pendentifs, contribuera à donner à cet ensemble une légèreté et une élégance qu'il n'est pas ordinaire de rencontrer dans l'intérieur des Eglises modernes⁵.

Planche IX

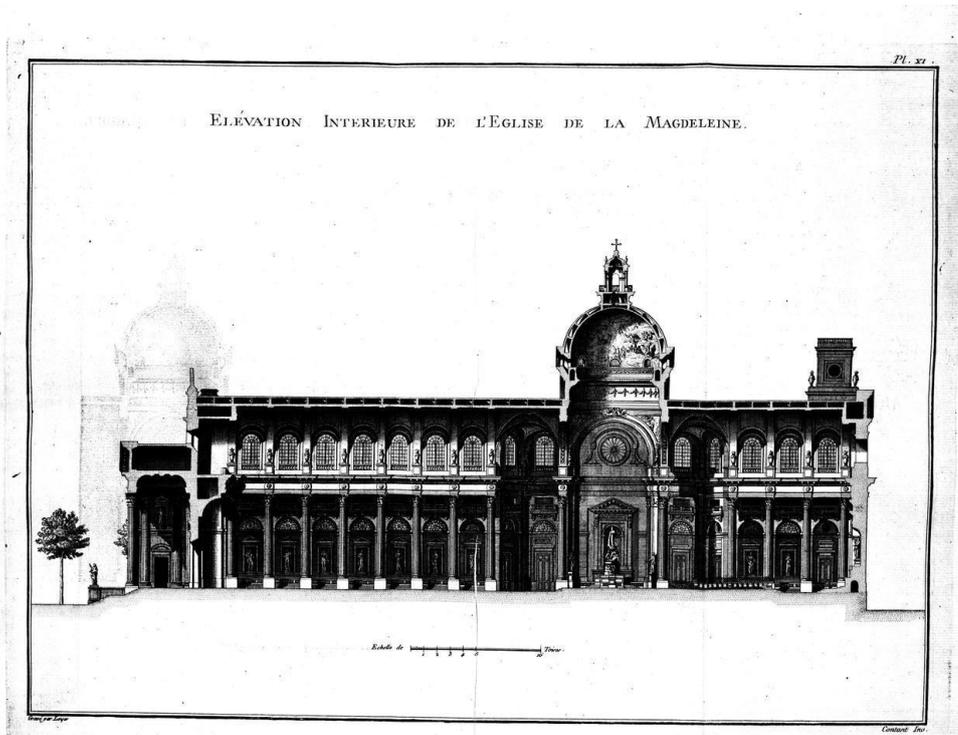


⁵ Il est à remarquer, dans le dessin de l'intérieur de cette Eglise (*pl. XI*), une nouveauté digne d'attention. On se propose de faire profiler l'entablement de six pouces, tant dans la nef que dans les bas-côtés; de sorte que les architraves des entre-colonnes auront un pied de moins de largeur que celles qui sont à plomb du noeud des colonnes. L'intention de M. Contant, en faisant ainsi retourner son entablement, est. 1°. de faire paraître ses colonnes moins grêles, et de dérober la grande largeur de leur espace, qui est de trois diamètres. 2°. De rendre sa construction plus légère, ses plate bandes faciles à exécuter, et ses colonnes plus en état de soutenir un pareil fardeau. 3°. De donner une richesse singulière à son ordre, par ce profil qui sera faire onglet à l'entablement vis-à-vis les angles du chapiteau, et rappellera en même temps l'arc doubleau de la voûte de la nef qui s'élève à plomb, pour ne former qu'un tout ensemble. 4°. Enfin, de faciliter l'exécution de la corniche, en supprimant les modillons dans la partie de l'entre-colonne; ce qui permettra de lui donner beaucoup moins de faille, et conservera toute la richesse à la partie qui ressaute.

Planche X



Planche XI



A R T I C L E I I.

DESCRIPTION *de ce qui a été pratiqué pour transporter la statue équestre du Roi dans la Place, et l'élever sur son piédestal.*

DES le mois de février de l'année 1754, on commença les fondations du piédestal destiné à porter la statue équestre du Roi. Elles furent fondées à vingt pieds de profondeur environ, sur un gros gravier, et sans pilotis, le terrain se trouvant suffisamment bon. La première assise fut formée de gros quartiers de pierres de taille bien appareillées, dont les supérieures faisaient successivement retraite, en observant de placer les joints en liaison, et en unissant ensemble toutes ces pierres avec de forts crampons. Ce fut sur ce massif solide qu'on établit le noyau en pierre de taille du piédestal, pour être revêtu de marbre par la suite.

On fit une si grande diligence que la Ville en posa la première pierre le 22 avril de cette même année, avec les cérémonies accoutumées. Dans cette première pierre, on enferma une boîte de cèdre à double fond; on mit dans le premier fond une médaille d'or et six d'argent. Ces médailles représentent d'un côté le buste du Roi; et de l'autre est l'inscription suivante, surmontée d'un petit écusson des armes de la Ville⁶.

PRINCIPI OPTIMO,
OB QUÆSITAM VICTORIIS PACEM.
EQUESTREM STATUAM
PRÆFECTUS ET ÆDILES LUTETIÆ-PARISIORUM
DEDICARUNT,
ET PRIMUM LAPIDEM POSUERUNT
M. DCC. LIV.

[p. 129] Dans le second fond, on plaça cette autre inscription Française, gravée sur une plaque de cuivre.

L'an M. DCC. LIV. le Lundi XXII Avril.
DU REGNE DE LOUIS XV.

Cette première Pierre de la fondation de la Statue ci-dessus a été posée par MM. Louis-Bazile De Bernage, chevalier, seigneur de Saint-Maurice, Vaux, Chaffis et autres lieux, conseiller d'état ordinaire, grand-croix de l'Ordre royal et militaire de S. Louis, Prévôt des Marchands, et de l'Echevinage de Claude Eléonore De La Fresnaye, écuyer, ancien jardinier; Pierre Philippe Andrieu, écuyer, ancien avocat au Parlement, seigneur de Suizil et Macreux ; Noël-Pierre-Paschalis Des Baudotes, écuyer, conseiller du Roi en l'hôtel de

⁶ *Extrait des registres de l'Hôtel de Ville de Paris.*

Ville; Jean-François Caron, écuyer, conseiller du Roi, notaire au Châtelet de Paris; Antoine Moriau, écuyer, conseiller du Roi, son procureur et avocat et de la Ville; Jean-Baptiste-Julien Taitbou, écuyer, greffier, et Jacques Boucot, écuyer, receveur.

Cette boîte à double fond fut renfermée dans autre boîte de plomb, qui fut placée dans l'encastrement pratiqué dans la pierre, et recouverte de mortier : on mit pardessus un autre pierre qui fut scellée.

Le piédestal a vingt-un pieds d'élevation sur quatorze pieds et demi de long et huit pieds et demi de large. Il est posé sur deux grandes marches de marbre blanc veiné, que l'on se propose d'entourer d'une balustrade aussi de marbre, et d'un fossé en dedans, pour empêcher l'accès du monument ⁷.

La statue équestre de S.M., qui s'élève sur ce piédestal, fut fondue le 6 mai 1758, en présence du Gouverneur de Paris, du Prevôt des Marchands, des Echevins et du Directeur des bâtiments du Roi. Ce fut le sieur Gor, commissaire des fontes de l'artillerie, qui en conduisit l'opération d'une manière nouvelle, et avec le plus grand succès ⁸. Il n'arriva qu'un petit accident, qui contribua même à la perfection de ce monument. Les parties inférieures du moule ayant retenu la chaleur plus long-temps que les supérieures, lorsqu'on le fit chauffer avant la fonte, il s'ensuivit que le bronze agit sur les parois du moule en cet endroit, s'incorpora dans la potasse, et forma une espèce de mousse ou de galle de deux ou trois lignes, sur les jambes, la queue et le dessus du ventre du cheval, qu'il fallut enlever après coup à la lime. Mais ce léger inconvénient fut cause en même temps que ce morceau de sculpture fut réparé avec un fini qu'on n'a peut être jamais donné à aucune figure en bronze. Les intentions de SA MAJESTÉ étant qu'on ne posât sa statue que lors de [p. 130] la publication de la paix, elle ne fut transportée de l'atelier du faubourg du Roule où elle avait été travaillée, que le 17 février 1763, quelque temps avant sa dédicace.

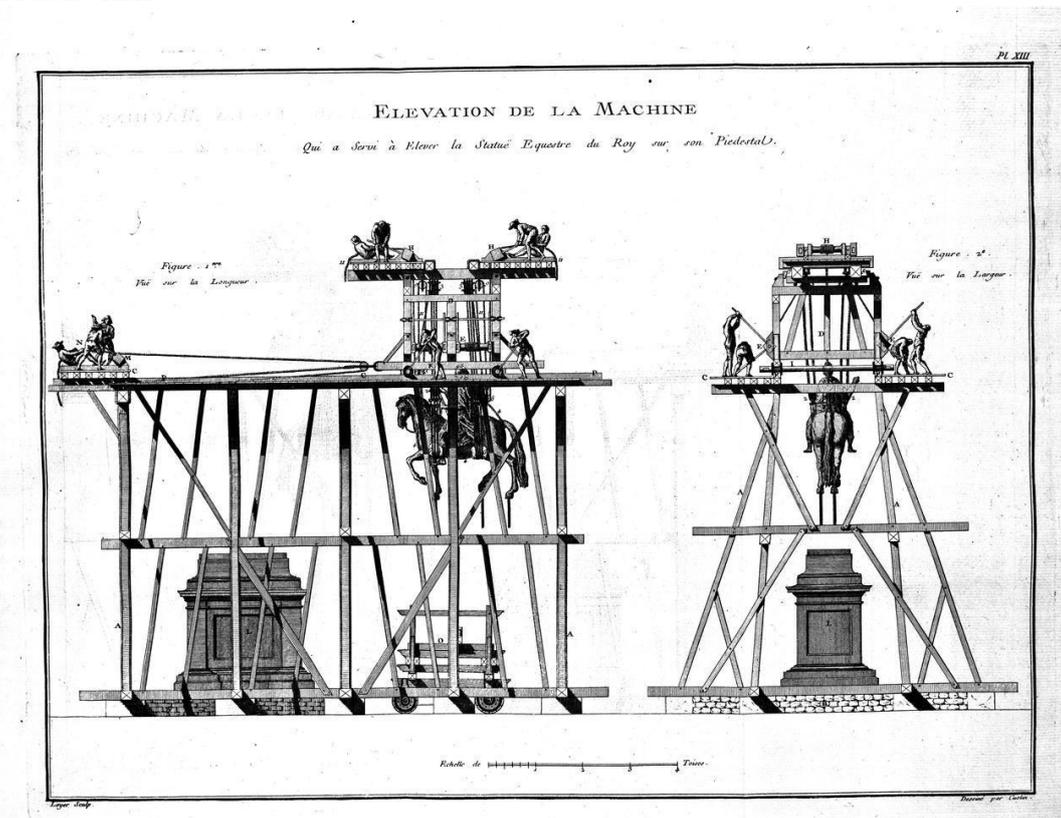
Ce monument fut trois jours et demi à arriver à la Place. Le chariot (O, planche XIII, fig. 1) qui servit à son transport, avait un timon, et était soutenu sur quatre roues pleines, cerclées de fer. La statue y était placée, de manière qu'elle ne pouvait point toucher sa charpente, par la précaution qu'on avait prise de garnir de coussins remplis de crins tous les endroits qui l'approchaient.

Pour éviter toute espèce de frottements ou de cahots, ce chariot fut conduit à bras jusqu'à la Place. Seize hommes appliqués en deux divisions à deux cabestans, ainsi que quatre autres qui poussaient avec des leviers de fer les roues, firent toute l'opération du transport. De dix toises en dix toises environ, on enlevait quelques pavés pour placer un point d'appui, afin de contenir solidement un de ces cabestans : ensuite on tournait le moulinet tout doucement et sans secousse; lequel faisait filer autour de son axe un câble attaché au timon du chariot pour le faire avancer. Pendant cette opération, on transportait le second cabestan; on lui donnait un nouveau point d'appui; de sorte que, quand l'un ne pouvait plus agir, l'autre continuait d'attirer la statue, et ainsi successivement.

⁷ *Mercur de France*, août 1763.

⁸ Voyez ce qui a été dit page 33.

Planche XIII



Lorsqu'elle passa devant la maison de feu M. Bouchardon, on fit une décharge de canons et de boîtes, pour honorer la mémoire de cet artiste célèbre, qui, par ce bel ouvrage, s'est acquis une gloire que la nation partage avec lui.

Aussitôt que la statue fut arrivée, on se disposa à la placer sur le piédestal (L.) L'idée de la machine dont on se servit pour cette opération n'était pas absolument nouvelle. En 1713, il en avait déjà été employé une à peu près semblable pour élever la figure de LOUIS XIV à Lyon. M. Bouchardon, qui connaissait la bonté de cette invention pour assurer le succès de la pose de son monument, en avait donné l'esquisse à un habile charpentier, qui la développa, la perfectionna et en présenta un modèle à la Ville.

Pour constater la solidité de cette machine, et si elle serait suffisante pour élever un pareil fardeau, le Prevôt des marchands et les Echevins nommèrent, pour l'examiner, M.M. Camus, de Parcieux, Gabriel, Soufflot et Perronet. Sur le rapport avantageux qu'en firent ces commissaires, le charpentier fut chargé de l'exécuter en grand pour la pose de la figure du Roi.

Cette machine était élevée sur un fort bâti de charpente (A. A. A. A.) de quarante-cinq pieds de haut sur soixante de long et quarante de large, lié par des entre-toises, des décharges, des arcs-boutants, enfin assemblé suivant l'art (planches XII et XIII).

[p. 131] Pour assurer sa fondation, on l'avait posée sur de petits murs (B. B.) construits en moellons de trois pieds d'épaisseur, élevés de deux pieds au-dessus du sol; et à plomb des maîtresses pièces verticales qui soutenaient cette cage de charpente, on avait mis de gros quartiers de pierre. L'inspection du dessein fait voir tout cet arrangement.

Vers le haut de cette charpente, était un pont (C.) élevé de droite et de gauche dans toute sa longueur; il était saillant en dehors, et destiné pour les opérations des ouvriers.

L'intervalle entre les deux ponts (M. planche XII) était en partie occupé par la machine qui devait enlever la statue. C'était une espèce de chariot (D.) supporté par deux treuils (I. I.) et disposé de manière à pouvoir faciliter les différents mouvements nécessaires, soit en avant, soit en arrière, pour la placer sur son piédestal.

Afin de parvenir, à poser la statue, il fallait opérer trois différents mouvements: 1°. un mouvement vertical ou d'ascension droite; 2°. un mouvement horizontal, pour la faire arriver à plomb du piédestal; 3°. un mouvement de descension pour la faire descendre; de manière que les trois goujons de fer, qui excédaient les pieds du cheval, puissent se placer dans les trous préparés exprès pour les recevoir.

Avant d'expliquer comment ces trois mouvements s'exécutèrent, il est à propos de décrire la manière dont on avait arrangé tous les cordages au tour de la statue équestre.

On avait passé sous le ventre du cheval, en deux divisions, à droite et à gauche des jambes du Roi, un grand nombre de grosses cordes (planche XIII, fig. I), qui formaient des espèces de sangles (1), et qui étaient arrêtées quelques pieds au-dessus du corps du cheval par leurs extrémités, dans des crochets de fer adhérents à quatre moufles (2), et reparties également de chaque côté. Ces moufles, qui étaient triples, c'est-à-dire qui avoient trois poulies de renvoi, correspondaient à quatre autres semblables (3) placés à l'extrémité supérieure de la machine. Ce fut dans ces huit moufles (2 et 3) que l'on passa les quatre câbles qui servirent à enlever la statue, lesquels firent chacun trois révolutions autour de ces moufles, et dont les bouts étaient fixés aux treuils (E.) de la machine placée sur le haut du bâti de charpente.

Indépendamment de ces câbles, il y en avait encore un autre (4) très-gros qui passait par-dessus le ventre du cheval, mais en allant de la tête à la queue: il était fixé par ses extrémités à deux poulies simples (5), élevées à peu près à la hauteur de la tête du Roi; lesquelles correspondaient à deux autres (9). Par ces poulies (5 et 9), passaient des câbles (II, II) qui filaient sur les treuils (H. H.) placés à l'extrémité supérieure de la machine.

[p. 132] Ces câbles (II) n'étaient que de retraite et seulement de précaution: dans le cas que quelqu'un des quatre autres fût venu à manquer, ils étaient seules capables de soutenir le poids de la statue.

On avait apporté la même attention pour empêcher que l'action des cordages n'endommageât ce monument, que lorsqu'on l'avait amené de l'atelier à la Place; c'est-à-dire, qu'on avait garni de coussins (6) tous les endroits où les cordages pouvaient l'approcher.

Le premier mouvement (fig. 2), qui consistait à élever la statue au-dessus du piédestal, fut exécuté par le moyen des treuils (E. E.). Il y avait deux bras de levier appliqués aux extrémités de chacun de ces quatre treuils, et à chaque levier deux ouvriers: de sorte que ce furent seize hommes placés sur les ponts à droite et à gauche, qui enlevèrent ce fardeau; car les deux autres treuils (H. H.) quoiqu'ils aidassent à l'élever, n'étaient, comme nous l'avons dit, que de sûreté.

De crainte que les câbles qui filaient sur les treuils ne fussent pas tirés bien perpendiculairement, il y avait encore des ouvriers avec de petits maillets de bois, qui n'étaient occupés qu'à faire glisser et ferrer, l'une contre l'autre, les révolutions que faisaient les câbles autour des treuils: à l'aide de cette précaution et de l'attention des ouvriers à donner tous en même temps leurs coups de levier, dont chacun faisait élever la statue de six à sept pouces, elle fut parfaitement tirée d'à plomb. Ce premier mouvement s'exécuta en une heure et un quart.

Le second (fig. I), qui consistait à faire parvenir la statue au-dessus du piédestal (L.) s'opéra par le moyen de deux rouleaux (I. I.) placés en travers de la machine. L'extrémité de chacun

de ces rouleaux avait deux rondelles de fer pleines, qui étaient faites en forme de rainure, de façon qu'elles embrassaient les pièces de bois (P. P.) qui terminaient, dans sa longueur, le haut du grand bâti de charpente : par cet arrangement, la machine pouvait se mouvoir comme un chariot, sans avoir à craindre qu'elle sortît de sa direction.

Pour faire avancer cette machine vers le piédestal, laquelle était alors chargée de la statue qu'elle soutenait en l'air, on appliqua un levier avec deux ouvriers à chacune des extrémités des rouleaux (I. I.). On plaça encore deux autres ouvriers (N.) sur un pont en face du côté des Tuileries, lesquels faisaient agir un treuil (M.) qui tirait la machine par le milieu et aidait à la diriger.

L'essentiel était de conduire ce chariot le long du bâti de charpente bien parallèlement : car, comme il était contenu dans le haut par des rondelles adaptées aux extrémités des rouleaux, il était évident que, s'il se dérangeait de son parallélisme, et qu'il se dirigeât obliquement, il pouvait forcer le haut [p. 133] du bâti de charpente, ou s'y engager. Malgré toutes les précautions que l'on avait prises, cet inconvénient arriva. Le chariot s'étant un peu dirigé de côté, tous les efforts que l'on fit pour le rétablir dans sa direction furent inutiles; on ne put dégager les rondelles qu'en faisant une échancrure de quelques pouces dans une des deux pièces de bois (P.). Par ce moyen, on parvint à lui faire continuer sa route jusqu'à ce que la figure se trouvât à plomb du piédestal. Ce mouvement, à cause des retards que cet accident occasionna, se fit à peu près dans le même espace de temps que le premier.

Alors il ne s'agissait plus que de descendre la statue sur le piédestal (L.) qui était l'objet du troisième mouvement. Il s'opéra en faisant tout doucement défilier les treuils (E. E. et H. H.), c'est-à-dire, en faisant tout le contraire de ce qui avait été fait dans la première opération.

Quand les goujons de fer qui excédaient les pieds du cheval approchèrent des trous (I 0, *planche XII*) préparés dans le piédestal pour les recevoir, on redoubla d'attention pour faire en sorte qu'ils y entrassent ensemble. Par le moyen des treuils (I. I.) qui pouvaient faire mouvoir la machine sur le bâti, rien n'était plus facile que de faire avancer ou reculer la statue pour diriger leur introduction.

Mais il pouvait arriver encore que la statue se trouvât un peu plus à gauche ou à droite des trous (I 0) qu'il ne fallait; alors les goujons n'auraient pu y entrer. On avait obvié à cet inconvénient d'une façon très-industrieuse. Vers le haut de la machine, il avait été placé deux coins de bois (7 et 8). En ôtant le coin (7), et forçant sur celui (8), on pouvait repousser la statue vers la droite du piédestal : en ôtant le coin (8), et forçant sur celui (7), on pouvait au contraire la faire aller vers sa gauche. Tous les obstacles qui se pouvaient rencontrer ayant été prévus et levés, la statue fut posée sur son piédestal sans accident : les goujons de fer des pieds du cheval entrèrent facilement dans les trous (I 0) pour y être scellés en plomb⁹. Ces trois opérations durèrent environ quatre heures à exécuter.

Après cette pose, à laquelle assistèrent le Gouverneur de Paris, le Prevôt des Marchands et les Echevins, ainsi qu'un monde considérable que la curiosité de ce spectacle y avait attirée, la statue du Roi fut couverte d'une enceinte de charpente jusqu'au jour de sa dédicace. Pendant cet intervalle, on travailla à décorer le piédestal, et à y graver les inscriptions.

⁹ On avait, dès la veille, préparé ces trous, par l'introduction de différentes barres de fer rouges, afin d'en ôter toute humidité.

[p. 134]

A R T I C L E I I I .

DESCRIPTION *du Monuments élevé à LOUIS XV à Paris, et de sa
dédicace ou inauguration.*

CE fut le 20 juin 1763 que se fit la cérémonie de l'inauguration de la statue du Roi. Vers les dix heures du matin, le Corps de Ville partit de son hôtel, et se rendit à celui du Gouverneur de Paris, pour l'accompagner à la Place, en cet ordre. Le colonel des arches de Ville était à leur tête, avec les officiers des différentes compagnies. Les officiers étaient à cheval, et les arches à pied, marchant quatre de front, ainsi que le guet à cheval qui les précédait. Ils étaient suivis des gardes du Gouverneur, de ses officiers, de ses pages et de ses gentilshommes, tous richement vêtus.

M. le duc de Chevreuse apparaissait ensuite à cheval, ayant à sa droite le capitaine de ses gardes. La plus grande magnificence éclatait dans tout l'équipage de ce Gouverneur, qui jetta de l'argent au peuple depuis son hôtel jusqu'à son arrivée à la Place. M. Pontcarré de Viarmes, Prevôt des Marchands, était à sa gauche avec un des principaux officiers des arches de Ville, jettant semblablement de l'argent sur son passage. MM. Mercier, Babilie et de Varenne, Echevins, suivaient, ainsi que le procureur du Roi, le Receveur et Greffier. Enfin, venaient les Conseillers de Ville, les Quartiniers et un nombre de Bourgeois mandés, formant deux lignes. Un détachement des arches de Ville fermait le marche.

Ce pompeux cortège entra dans la Place par la rue Royale, et en fit le tour en prenant par la droite. Arrivé en face du monument, l'enceinte de charpente qui l'environnait disparut à l'instant. M. le duc de Chevreuse et toute sa suite saluèrent la statue du Roi avec une profonde inclination, au bruit de tous les canons de la ville, et aux acclamations d'un peuple innombrable qui répétait *Vive le Roi*. Après cette cérémonie, tout le cortège défila par le quai des Tuileries, et le Corps de Ville reconduisit le Gouverneur de Paris jusqu'à son hôtel¹⁰.

SA MAJESTE ayant désiré, comme nous l'avons dit, que l'on joignit la célébration de la paix à l'inauguration de sa statue, le lendemain 21 la publication en fut faite avec les cérémonies ordinaires, et le surlendemain 22 la Ville donna un feu d'artifice sur l'eau, précédé de jeux et de différentes joutes de lances, en face de la Place. Les terrasses du jardin du palais Bourbon et de l'hôtel de Lassay furent ornées, dans toute leur longueur, de loges [p. 135] très-bien décorées.

Pendant tout l'après-dîner que durèrent les joutes de lances et le feu d'artifice qui les suivit, il fut servi avec abondance, aux dépens de la Ville, toutes sortes de rafraîchissements à plus de cinq mille personnes qui occupaient ces loges. Une forte pluie, qui était tombée, dérangerait l'effet du feu d'artifice; mais le joie du public n'en fut pas moins complète. C'était un spectacle admirable que de voir tout le peuple de Paris placé en amphithéâtre sur les bords de la Seine, depuis le Pont Royal jusques par-delà les Invalides, à perte de vue.

¹⁰ La Ville fait consacrer dans un grand tableau l'inauguration de la statue du Roi, par M. Vien, lequel doit être placé à l'hôtel-de-ville. M. Deshayes est chargé aussi de faire le sujet de la publication de la paix, pour pendant.

Après le feu d'artifice, il y eut des illuminations par toute la ville. Les six Corps des Marchands se signalèrent, surtout par celles qu'ils firent exécuter dans la Place du Roi, dont toute la décoration de l'architecture fut figurée en lampions. On pourra à l'avenir faire d'aussi belles illuminations, mais on tentera en vain de les surpasser.

On fit aussi couler pour le peuple des fontaines de vin dans la Place du Roi et dans les différents quartiers de Paris, auxquelles on joignit des symphonies, pour animer la joie publique, et procurer le plaisir de la danse : et de plus tous les spectacles furent donnés gratis. Pour terminer cette fête, également glorieuse à LOUIS XV et à ses sujets, SA MAJESTÉ honora de la croix de S. Michel les deux plus anciens Echevins en fonction, MM. Mercier et Babille.

Tout le monde fut frappé de la beauté du monument élevé au Roi au centre de cette Place (*planche I*). Les ornements en sont simples et dans le grand goût de l'antique. Les principales Vertus dont le Tout-puissant remplit les Souverains qu'il donne à la terre dans les jours de sa bonté, accompagnent le piédestal et soutiennent sa corniche. Elles sont debout, de dix pieds de proportion, et sont caractérisées par leurs attributs particuliers : les deux Vertus qui occupent le devant du piédestal du côté du jardin des Tuileries, représentent l'une la Force, l'autre l'Amour de la paix. Entre ces figures, on voit une table de marbre ornée de deux branches de laurier en bronze doré, avec cette inscription Latine :

L U D O V I C O X V ,
O P T I M O P R I N C I P I ,
Q U O D
A D S C A L D I M , M O S A M , R H E N U M
V I C T O R
P A C E M A R M I S ,
P A C E
E T S U O R U M E T E U R O P Æ
F E L I C I T A T E M
Q U Æ S I V I T .

[p. 136] Du côté des Champs-Élysées, à la face opposée du piédestal, sont placées les deux autres Vertus : à droite est la Prudence, et à gauche la Justice. Entre ces deux figures, on lit, dans une table aussi ornée de branches de laurier :

H O C
P I E T A T I S P U B L I C Æ
M O N U M E N T U M
P R Æ F E C T U S
E T
Æ D I L E S
D E C R E V E R U N T A N N O
M . D C C . X L V I I I .
P O S U E R U N T A N N O
M . D C C . L X I I I .

Les deux grandes faces du piédestal sont décorées de deux bas-reliefs en bronze, de sept pieds et demi de long sur cinq pieds de hauteur. Celui qui fait face aux grands bâtiments représente le Roi, assis sur un trophée d'armes, donnant la paix à l'Europe : au-dessus est une Renommée, qui tient une trompette d'une main, et une palme de l'autre. Dans le fond, on aperçoit un homme et son cheval qui sont terrassés. L'autre bas-relief, du côté de la

rivière, fait voir le Roi dans un char de triomphe, couronné par la Victoire, et conduit par la Renommée à des peuples qui se soumettent.

Le piédestal est revêtu de marbre blanc veiné, et posé sur deux marches. Sa frise et la grande doucine qui le termine vers le bas, sont enrichies d'ornements en bronze. Sur son socle, vis-à-vis des deux bas-reliefs, il y a deux grands trophées du même métal, composés de boucliers, casques, épées et piques antiques.

Enfin, la corniche de ce piédestal est couronnée par un pied-douche, dont les angles sont ornés par quatre mufles de lions, auxquels sont attachées des guirlandes de feuilles de laurier qui se lient avec des cornes d'abondance. Au milieu de la face du pied-douche qui regarde les Tuileries, sont placées les armes du Roi. Au milieu de celle qui est tournée vers les Champs-Elysées, sont les armes de la Ville. Tous ces différents ornements sont également exécutés en bronze.

Au-dessus de ce superbe piédestal, s'élève la statue équestre de LOUIS XV de quatorze pieds de proportion. Il est couronné de laurier, et habillé à la manière des triomphateurs Romains. Il tient de la main droite le bâton de commandement sur lequel il est appuyé, de l'autre la bride de son cheval. Sa tête est tournée vers la rue S. Honoré. On y remarque ce regard majestueux, qui imprime le respect et l'amour dans tous les coeurs. Rien n'est plus noble que l'ensemble de cette [p. 137] figure.

Le cheval est aussi un chef-d'oeuvre pour la légèreté, la proportion agréable, et la correction du dessin. Jusqu'alors on avait imaginé que les chevaux des statues équestres ne pouvaient être de trop grande taille. Les Princes et le Héros avoient toujours été représentés monté sur des espèces de chevaux d'attelage, ou sur des limoniers : celui-ci seul, par sa noblesse, sa grâce, l'élégance de ses contours, paraît digne d'être monté par un Roi. Tout ce morceau de sculpture a seize pieds huit pouces de hauteur; et, en comprenant le piédestal, trente-sept pieds huit pouces.

Par sa position avantageuse, cette statue peut être aperçue des quais le long de la rivière, des Champs-Elysées et de la grande route qui les traverse, de la rue Royale, en passant dans la rue Saint Honoré, et surtout de la principale allée des Tuileries, d'où elle produit le plus grand effet. Le magnifique fer-à-cheval de ce beau jardin semble un cirque destiné à préparer l'avenue de ce monument : les colonnades des grands bâtiments de la Place, que l'on voit au travers des arbres qui bordent sa terrasse, par leur fuite perspective, annoncent l'objet le plus vaste et le plus pompeux : enfin, les deux Renommées, qui couronnent le Pont-Tournant, et au milieu desquelles s'élève la statue du Roi, donnent à cet ensemble un air triomphal ; on croit voir un champ de gloire qui s'ouvre au bout de cette promenade. Nous avons saisi l'esprit de ce point de vue dans la vignette (p. 72).

Pour perpétuer l'époque de l'érection de ce monument, la ville de Paris a fait frapper une médaille. D'un côté, est le buste du Roi avec ces mots, LUDOVICO XV, OPTIMO PRINCIPI ; de l'autre est représentée la statue équestre sur son piédestal : on lit pour légende, MONUMENTUM AMORIS ; et à l'exergue, PRÆF. ÆDIL. PARIS. DD. M. DCC. LXIII.

On ne peut trop exalter les efforts dispendieux de la ville de Paris, non seulement pour la prompte exécution de ce monument, mais encore pour lui donner une supériorité sur tout ce qui avait été exécuté jusqu'alors. Résolue de ne rien négliger pour sa perfection, elle ne voulut point que la statue du Roi fut faite à l'entreprise. Elle récompensa généreusement M. Bouchardon, et lui accorda deux cent soixante mille livres pour son modèle, celui du piédestal, et sa main-d'œuvre, et se chargea de tout le reste de la dépense.

Cet habile homme n'ayant pu avoir la satisfaction de terminer les ornements et les Vertus qui décorent le piédestal, désigna, en mourant, M. Pigalle, comme un des artistes le plus capable



HORTI HESPERIDUM

Studi di storia del collezionismo e della storiografia artistica

www.horti-hesperidum.com

de le remplacer. Ce choix ayant été confirmé par la voix publique, le Corps de Ville fit avec ce sculpteur un marché de six cent vingt-cinq mille livres pour le parfait achèvement du piédestal en marbre blanc veiné, ainsi que pour la fourniture du bronze nécessaire pour les ornements et les figures qui doivent l'accompagner, relativement au dessein de M. Bouchardon.

M m